

# La pauvreté n'est pas une fatalité

---

David Lannoy ■ Avril 2021

La crise sanitaire de la covid-19 a agi à la fois comme un révélateur et un amplificateur des inégalités sociales. Chômage temporaire massif, taux d'indemnisation trop bas, licenciements, contrats précaires non renouvelés, travailleurs et travailleuses au noir qui se retrouvent à la rue, jobistes étudiants sans revenus...

La crise sanitaire, les épisodes successifs de confinement et leurs conséquences ont fait - et continuent de faire - des ravages. Les témoignages des travailleuses et travailleurs, des sans emploi, les retours des organisations syndicales, des banques alimentaires ou encore des associations de terrain, les statistiques des CPAS ou de l'ONEM, les indicateurs de pauvreté, les chiffres du sans abris... l'ensemble des voyants sont au rouge ! La situation sociale, déjà dramatique avant la crise, n'a fait qu'empirer. Pour y remédier, une seule solution : combattre le mal à la racine.

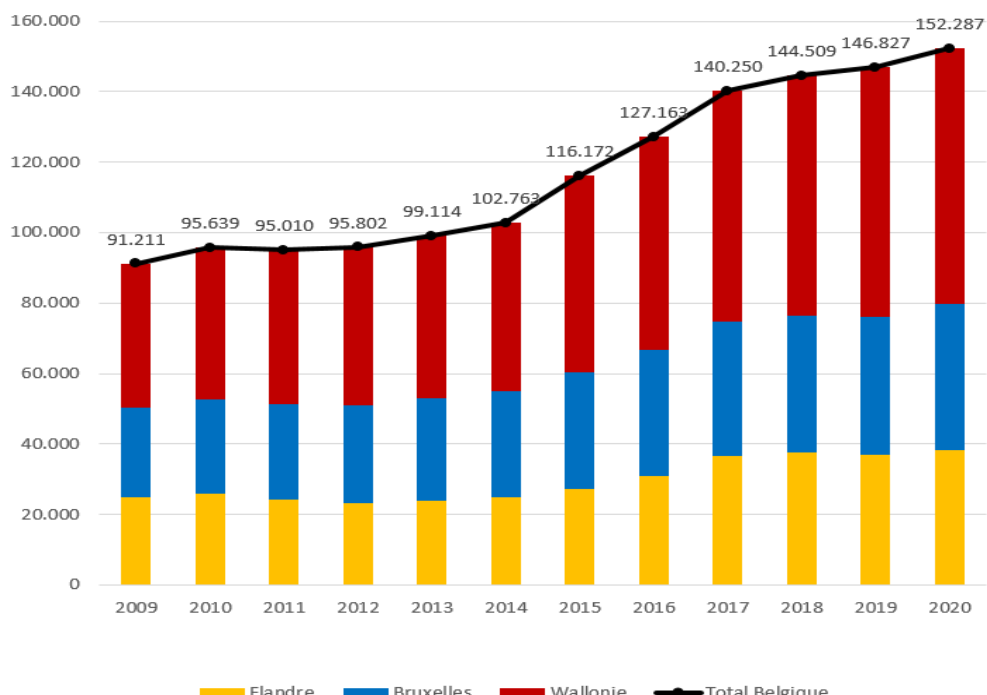
## Un état des lieux catastrophique

Le constat est sans appel : la précarité a tout simplement explosé au cours des dix dernières années. Un simple coup d'œil sur les statistiques des Centres publics d'action sociale (CPAS) suffit à donner le vertige. Depuis 2009, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) a tout simplement explosé, augmentant de 67 %. La hausse est même encore plus marquée en Wallonie, où le nombre de bénéficiaires du RIS n'est pas loin d'avoir doublé.

Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale

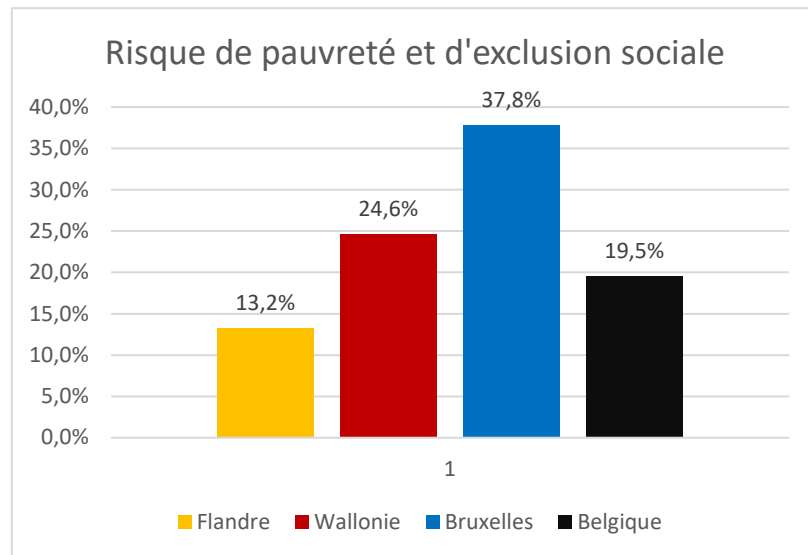
	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
2009	40.916	24.943	25.351	91.211
2020	72.686	38.278	41.323	152.287
	+ 78%	+ 53%	+ 63%	+ 67%

Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale  
(moyenne annuelle des données mensuelles, source : SPP intégration sociale)



Le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est lui aussi alarmant puisqu'il concerne près d'une personne sur 5 en Belgique. En 2016, le CEPAG avait déjà analysé les différents types d'indicateurs de la pauvreté et dressé le constat au niveau fédéral.

Mais cet indicateur cache en réalité de grandes disparités entre les différentes Régions du pays. En effet, si en Wallonie, c'est un ménage sur 4 qui est dans cette situation, ce sont près de 40 % des ménages à Bruxelles !



Il n'est pas inintéressant – et en fait assez logique - de constater des rapports du même ordre entre Régions (si Flandre = 1, Wallonie = 2 et Bruxelles = 3 voire plus) pour :

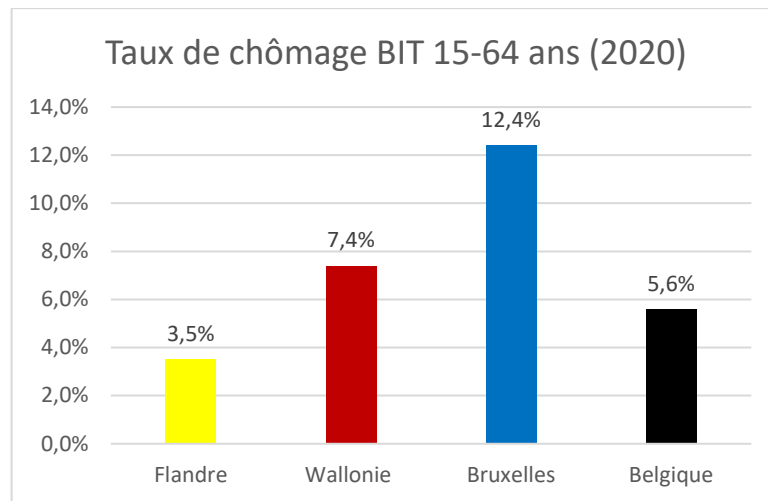
- Le taux de chômage ;
- Le taux de personnes bénéficiant du revenu d'intégration (où le rapport entre Régions est encore plus important, Flandre = 1, Wallonie = 3 et Bruxelles = 5).

*Taux de chômage régionaux et fédéral <sup>1</sup>*

Taux de chômage BIT 15-64 ans (2020)			
Flandre	Wallonie	Bruxelles	Belgique
3,5%	7,4%	12,4%	5,6%

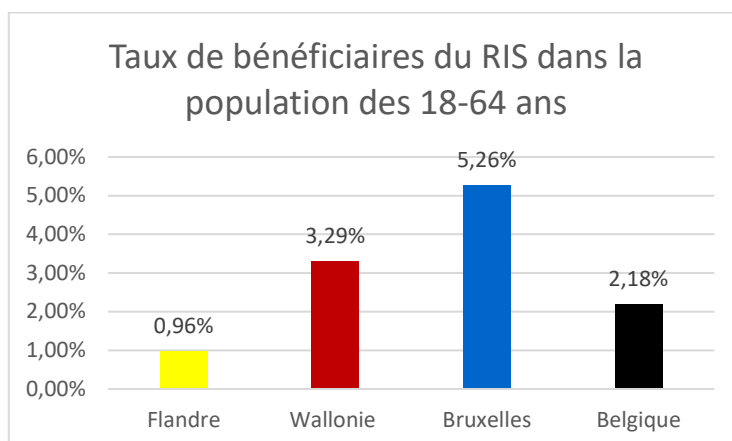
<sup>1</sup> Le taux de chômage indiqué ici est le taux de chômage établi selon la définition et les critères du Bureau international du travail (BIT). En 2019, le CEPAG s'était penché sur les différents indicateurs du chômage (BIT et administratif), leur pertinence et leurs limites respectives. Cet indicateur BIT présente entre autres l'inconvénient de « sous-estimer » le chômage de masse tandis que le taux administratif aura l'effet inverse puisqu'il comptabilise toutes les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, même, par exemple, celles qui ont déjà un emploi par ailleurs. Ces deux indicateurs ne tiennent pas compte des exclus et non-inscrits, raison pour laquelle il est toujours utile de les compléter par les statistiques émanant des CPAS.

[https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse\\_cepag\\_-\\_septembre\\_2019\\_-\\_ccb\\_-\\_taux\\_chomage.pdf](https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse_cepag_-_septembre_2019_-_ccb_-_taux_chomage.pdf)



Taux de bénéficiaires du RIS dans la population des 18-64 ans

	Flandre	Bruxelles	Wallonie	Belgique
Population 18-64 ans	3.986.517	785.391	2.208.087	6.979.995
Bénéficiaires RIS	38.278	41.323	72.686	152.287
Proportion	0,96%	5,26%	3,29%	2,18%



## Une situation qui ne doit rien au hasard

Cette explosion de la précarité n'est pas le fruit du hasard ou la faute à pas de chance. Et elle n'est pas seulement due à la crise de la covid-19. Elle est avant tout le résultat de politiques délibérées, mises en place ces dernières années, qui ont visé un affaiblissement de la sécurité sociale (assurance maladie – invalidité, allocations de chômage, fins de carrière...), la stagnation des salaires et une précarisation accrue du marché de l'emploi. Plutôt que d'oser s'attaquer directement aux causes de la pauvreté, de nombreux responsables politiques ont en effet tout simplement préféré s'en prendre aux... pauvres eux-mêmes.

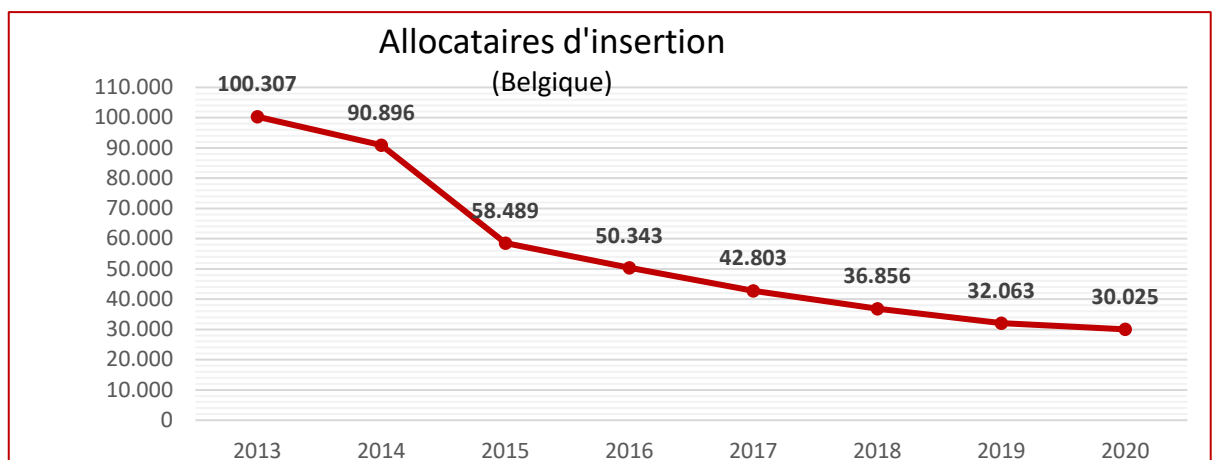
La combinaison de ces différentes politiques a entraîné une augmentation des exclusions et refus d'indemnisation du chômage, une diminution des revenus disponibles d'un nombre croissant de travailleuses et travailleurs ainsi qu'une explosion des temps partiels, intérim et autres contrats précaires... Des emplois mal considérés et mal payés qui ont aussi de lourdes conséquences en matière d'accès aux droits et à la Sécurité sociale (pensions, indemnités de maladie, allocations de chômage temporaire ou complet...).

## En première ligne : les jeunes

Ce phénomène touche particulièrement les jeunes qui, depuis la mise en place de la limitation dans le temps des allocations d'insertion et des restrictions d'accès à ce système, sont des dizaines de milliers à s'être retrouvés sans ressources, contraints de faire appel au CPAS, à la solidarité familiale ou d'accepter le premier emploi précaire venu.

Ici aussi, quelques chiffres et graphiques permettent de se faire une idée de l'ampleur du désastre : la Belgique comptait 100.307 allocataires d'insertion en 2011. En 2020, ils n'étaient plus que 30.024 !

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2013 - 2021
<b>Bruxelles</b>	16.368	14.132	7.945	5.934	5.138	4.613	4.000	3.524	-78,5 %
<b>Flandre</b>	22.204	21.149	15.212	12.643	10.610	8.875	7.583	7.088	-68,1 %
<b>Wallonie</b>	61.736	55.615	35.332	31.767	27.056	23.369	20.481	19.413	-68,6 %
<b>Total</b>	<b>100.307</b>	<b>90.896</b>	<b>58.489</b>	<b>50.343</b>	<b>42.803</b>	<b>36.856</b>	<b>32.063</b>	<b>30.025</b>	<b>-70,1 %</b>



## Les femmes, encore plus exposées

On ne le répètera jamais assez : l'égalité de genre est encore loin d'être une réalité en Belgique. Outre les inégalités salariales, les femmes sont également victimes de discriminations structurelles sur le marché de l'emploi : surreprésentation dans les emplois à temps partiel et précaires ainsi que dans des fonctions essentielles mais peu valorisées socialement et financièrement, plafond de verre, plancher collant, répartition inéquitable des tâches familiales et ménagères, inégalités structurelles en termes de droits à la Sécurité sociale...

Il ressort de cette situation une plus grande vulnérabilité sociale et économique des femmes. Un exemple ? 54 % des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale sont des femmes. Même constat quand on se penche sur les indicateurs : le risque de pauvreté et d'exclusion sociale concerne 20 % des femmes contre 18,9 % des hommes. La lutte pour une réelle égalité de genre est donc plus que jamais d'actualité et nécessite une prise en compte transversale dans l'ensemble des politiques.

	Proportion de femmes dans la population	Proportion de femmes parmi les bénéficiaires du RIS
Bruxelles	51 %	55 %
Flandre	50,5 %	51,5 %
Wallonie	51 %	54 %
Belgique	50,7 %	54 %

## Contre la pauvreté : la solidarité

La situation est gravissime. Elle impose un changement de cap radical. Tourner définitivement le dos aux politiques stigmatisant et ciblant les travailleuses et travailleurs, les classes populaires, les plus faibles : malades, sans emploi, personnes sans papiers, précaires... S'attaquer aux pauvres n'a jamais fait reculer la pauvreté. Bien au contraire, cela n'a fait qu'accroître l'exclusion et progresser l'extrême droite.

Car, outre les conséquences sociales et économiques désastreuses des politiques néo-libérales d'exclusion, il faut aussi en considérer les aspects et enjeux démocratiques, culturelles, sociétaux. Loin des objectifs démocratiques d'égalité et de progrès social qui, jusqu'il y a peu, avaient mené les débats et politiques publiques, tout se passe comme si, aujourd'hui, la classe politique et toute une partie de la société avaient décidé au mieux de se résigner, au pire de promouvoir, les inégalités sociales, le mépris de classe, l'exclusion et la stigmatisation des plus pauvres. Un tel modèle de société ne pourra entraîner que repli sur soi, aggravation des inégalités sociales et de la pauvreté, concentration des richesses chez un petit nombre de privilégiés et privilégiées et, in fine, accroissement de la violence.

Pour tenter d'endiguer le fléau, certains se tournent vers la charité... Comme un retour au XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais, si altruistes et utiles ponctuellement que puissent être les opérations caritatives et autres appels aux dons, il n'existe qu'un seul remède durable et réellement efficace contre la pauvreté : la redistribution des richesses.

Une redistribution des richesses qui passera par exemple par la revalorisation des salaires bruts, la réduction collective du temps de travail, une protection sociale solide, une sécurité sociale et des services publics forts, un système fiscal plus juste et équitable... Autant de pistes de sortie de crise, autant de projets de société autrement plus réjouissants et enthousiasmants, en termes d'émancipation individuelle et collective, qu'une société du chacun pour soi et de la violence.